

Le Saumonois

ISSN 1712-6304

Lac-au-Saumon
Mercredi 7 octobre 2009

Volume 6, numéro 27

lamatapedia.com/saumonois

Édition grand tirage gratuite

L'équipe de Michel Chevarie élue sans opposition à la Municipalité de Lac-au-Saumon

Michel Chevarie - Maire, Gérald Ruel - district no 1, Gino Boucher - district no 2,
Michel Lapierre - district no 3, Karine Dostie - district no 4, Patrick Bacon - district no 5,
Sylvain Harvey - district no 6. détails sur electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Il y aura élection pour le poste de préfet dans la MRC de la Matapédia 8 candidats sont sur les rangs

Aurélien Beaulieu, Guy Dupont, Jean-Paul Henley, Chantale Lavoie, Michel McNicoll,
Jean-Yves Pelletier, Jean Guy Rioux, Rémy Villeneuve

Le mot du philosophe

Où est le pouvoir du citoyen?

Nestor Turcotte-Matane

La démocratie est le pouvoir du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Rien de moins. Malheureusement, les pays démocratiques ont largement falsifié cette définition qui nous vient de l'ancien président des États-Unis, Abraham Lincoln.

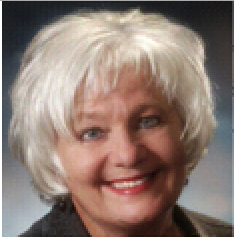
Les citoyens votent généralement tous les quatre ans. Ce jour-là, ils ont le pouvoir d'élire ceux qu'ils veulent bien élire pour les gouverner. Ils s'en retournent ensuite à la maison, proclamant qu'ils ont bien fait leur devoir de citoyen. Sauf exception, ils entrent dans une période de profond mutisme, attendant des élus qu'ils fassent quelque chose. Sebn eux, ils n'ont plus rien à faire. Sauf attendre le prochain scrutin pour manifester leur colère ou une certaine appréciation.

La démocratie s'exerce par le peuple. Au Québec, elle s'exprime de moins en moins. Le peuple ne prend même plus le temps d'aller voter. C'est bien connu. Il ne prend plus le temps de s'arrêter et de réfléchir pour s'exprimer, visière levée, sur une vision cohérente de la chose publique. Conséquences. La démocratie s'étirole, vit sur le respirateur artificiel, sombre dans l'indifférence et meurt à petit feu. Le peuple fait-il vivre la démocratie dans votre milieu? Il suffit de regarder autour de vous pour avoir une réponse convaincante. Les structures démocratiques survivent. Soit ! Mais, elles sont inanimées, désertées.

La démocratie, enfin, est pour le peuple. Les élus, une fois au pouvoir, ne respectent pas toujours les volontés du peuple. Ceux-ci, au cours des campagnes électorales, promettent mer et monde. Une fois assis dans le fauteuil du pouvoir, ils oublient ce qu'ils ont promis et agissent comme s'ils étaient les seuls détenteurs du pouvoir. Les électeurs ne courent plus les assemblées publiques parce qu'ils sont convaincus que tout est décidé d'avance et que leurs doléances ne seront pas entendues. Il ne reste, souvent, dans les salles de délibérations, qu'un certain nombre d'irréductibles, hochant de la tête, devant des personnages déconnectés de leur population.

La démocratie se meurt en Occident et au Québec en particulier. La cause est dans l'indifférence du plus grand nombre et une certaine lâcheté qui mène à ne pas prendre, comme

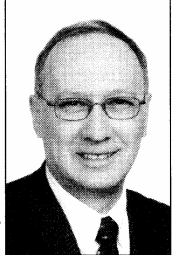
citoyen, ses propres responsabilités. Toute société a les dirigeants qu'elle mérite. Si les nôtres sont si peu appréciés, c'est sans doute parce qu'ils ne méritent pas d'occuper le poste que le peuple leur a confié.



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

Danielle Doyer
Députée de Matapédia



CHAMBRE DES COMMUNES

Jean-Yves Roy
Député de
Haute-Gaspésie - La Mitis -
Matane - Matapédia

Amqui : (418) 629-2295
800 463-2295
Matane : (418) 562-0343
866 562-0343

Édifice de la Justice
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca

L'information fait l'opinion

Publié à chaque semaine

Abonnez-vous

Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER



Séance ordinaire du Conseil municipal du 1er octobre 2009 : compte rendu.

14 personnes ont assisté et participé à la dernière séance ordinaire du présent conseil.

16 points étaient à l'ordre du jour. Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles au bureau municipal.

Approbation des comptes

Le total des comptes du mois de septembre se chiffre à 343 922.15\$
Le journal des achats 68 610.43\$
Salaires 17 318.26\$
Comptes à payer 257 993.46\$
Les montants les plus importants, + de 10 000\$, furent enregistrés aux entreprises suivantes :
Carrefour du Camion RDL 230 349.65\$

Période de questions

Les retards qu'a entraînés la pluie des dernières semaines, notamment au niveau du compactage des sols sur le chantier, rue du Cénacle, restreignent toujours l'accès à certaines propriétés. Un citoyen est venu signifier au conseil son exaspération face à cette situation. Une réunion s'est tenue avec les employés présents dans l'assemblée, après la séance, pour convenir en fin de compte qu'il n'y avait pas grand-chose à faire pour améliorer la situation tant que perdurera cette température.

La question des lumières de rue a refait surface. La directrice générale rappelle que c'est la responsabilité de chacun d'avertir la municipalité des pannes sur le réseau.

Prévisions budgétaires

Au chapitre des revenus nous devrions terminer l'année avec des excédents de 28 130\$, à 1 498 130\$. Les recettes prévues étaient de 1 470 000\$, .

Le total des dépenses concilié à des fins fiscales à la fin de la période budgétaire devrait être de 1 463 231 \$, l'excédent de l'exercice : 34 900\$.

Équipe de salariés saisonniers

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, local 1142, qui représente nos employé(e)s, concernant l'équipe de salariés saisonniers.

Demande de prolongation de délai-70 rue du Noviciat

Il est résolu de refuser l'extension de deux ans (jusqu'au 31 octobre 2011) demandée par le propriétaire pour légaliser la situation de son dossier d'infraction (ouvert en 2005).

Rapport de secteurs

Tour à tour Messieurs Jean Guy Pelletier, Aurélien Beaulieu et Jean Claude Dumoulin ont signifié leur intention de ne briguer aucun poste à la prochaine élection municipale.

Jean Guy Pelletier offre des remerciements à ses collègues ainsi qu'aux citoyens présents pour support et attention reçue au cours de son mandat.

Aurélien Beaulieu signifie qu'il se retire de la politique municipale.

Jean Claude Dumoulin tire sa révérence après 34 ans de services publics.

Levée de la séance 20h30

Corporation des Loisirs de Lac-au-Saumon. Bilan 2005-2009

1er Octobre 2009

Ayant été le conseiller responsable de la mise sur pied de la Corporation des Loisirs de Lac-au-Saumon en début de mandat du conseil municipal sortant, à ce titre, Monsieur Francis St-Laurent dépose à la municipalité de Lac-au-Saumon un bilan sommaire des actions menées de novembre 2005 à septembre 2009 par la Corporation.

Voici les principaux jalons :
Février 2006 - constitution en personne morale par lettres patentes et reconnaissance en tant qu'organisme à but non lucratif.

Patinoire municipale - saison 2006-2007 Acquisition d'équipement. Hiver 2007-2008 embauche d'un préposé. Hiver 2008-2009 embauche d'un

préposé, mise à niveau de l'équipement de déneigement et dépôt d'un projet majeur de rénovation de cette infrastructure.

Soccer - Été 2006 À l'initiative de deux bénévoles, Richard et Éric Lévasseur, une ligue de soccer pour des jeunes d'âge primaire est mise sur pied.

Janvier 2008—Acquisition d'un système de sonorisation grâce à un prêt consenti par la municipalité.

Balle-molle Absente depuis 2002, cette activité est de retour en 2009. Une activité bénéfique a permis de procéder en septembre à l'amélioration du terrain et à l'achat de balles et de bâtons.

Coopérative jeunesse de services CJS Initiative phare de la Corporation, cette importante réalisation entrera dans sa sixième année d'activité en 2010.

Maison des jeunes Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon offre depuis 2006 un lieu, la Caserne à beffroi, où les jeunes peuvent socialiser et se divertir. Grâce aux efforts de la député Madame Doyer, Action--Jeunesse est en voie d'obtenir un financement annuel récurrent de fonctionnement.

Les administrateurs de la Corporation : Messieurs Robby Gagné, Mario Lévesque, Pierre-Paul Gagné, Patrice Dubé, Dames Suzanne Pître et Stéphanie Michaud.

Coordonnateur en fonction : Monsieur Francis St-Laurent.



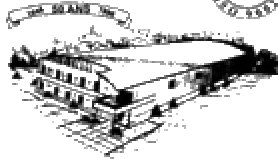

Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoit Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil



341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

Points d'ancrage

JEAN GUY PELLETIER

Tout au long de notre administration, voici 8 points qui me sont apparus importants et qui, en quelque sorte, sont demeurés flottants, sans ancrage réel, et qui auront des impacts majeurs sur notre futur.

Notre niveau de taxation.

Notre niveau de taxation est très élevé. À 1.46\$/100\$ d'évaluation dans le secteur village, avec des tarifs à l'aqueduc, l'égout et aux matières résiduelles à 649\$ annuellement, nous sommes en train de perdre un avantage comparatif majeur pour ceux et celles qui envisageaient de venir s'établir ici. La situation ne va pas aller s'améliorant. L'impact des pertes de revenus fonciers envisageables suite à la fermeture de Bois saumon, le projet d'alimentation en eau potable, la grogne de plusieurs secteurs de la municipalité qui considèrent n'avoir pas de contrepartie réelle pour les taxes qu'ils paient n'augurent rien de bien positif pour le futur.

Taxation et contrepartie réelle

Les résidents du district no 1 (rte 132), exception faite du parc de maisons mobiles, paient des taxes pour un service dont ils ne bénéficient pas, la voirie d'hiver et d'été, puisque la 132 est une artère dont la charge relève du gouvernement provincial.

La grogne est manifeste également dans les districts 5 et 6. Isolés du reste de la communauté, la seule contrepartie visible des taxes que paient leurs résidents, le système routier, est dans un état lamentable. Le pavage de la collectrice entre les Pionniers et les Défricheurs est à refaire et l'était déjà en début de notre mandat (2005). Les résidents du rang des Défricheurs ont passé le mois d'août et une bonne partie de septembre dans la poussière, à un point tel que plusieurs d'entre eux se demandent s'ils ne seraient pas mieux servis en se fusionnant avec Amqui.

Parc du Centenaire

Cette infrastructure imposante est en phase de devenir un véritable fourre-tout financier. Il est impératif de créer un poste budgétaire spécifique au Parc afin de mieux contrôler ce qui s'y déroule.

Taux horaire municipal à la voirie

Ce point est probablement celui sur lequel je fondais le plus d'espoir. Les «coûts réels» des interventions municipales, à la voirie notamment, dans des projets à frais

partagés, construction de rue, ou pour l'organisation d'événements culturels majeurs où les équipements et le personnel de la municipalité sont requis, ces «coûts réels», donc, sont évalués sommairement, ne reflètent rien de réel et forcent les élus à prendre des décisions engageant l'argent des contribuables sans savoir de quoi il en retourne. Par exemple, à la voirie, les coûts tiennent compte des matériaux, du taux horaire de la main d'œuvre incluant les bénéfices marginaux et la machinerie, quant à elle, est évaluée au coût du marché. Rien des coûts reliés à l'administration des travaux, aux bureaux qui accueille les administrateurs, enfin, de l'ensemble des efforts de soutien, immobilisations incluses sans lesquels ces travaux ne pourraient être exécutés.

Quant aux décisions donnant accès au Parc du Centenaire et aux équipements de la municipalité pour des événements majeurs, rien n'est chiffré.

J'ai commencé ma croisade pour un taux horaire municipal à la voirie en 2007, les élus d'alors ne m'ont pas appuyé, l'administration a fait la sourde oreille prétextant une surcharge de travail importante, le syndicat y a vu une tentative pour encourager la sous-traitance. En 2009 je suis revenu à la charge, l'on m'a dit que le ministère des Affaires municipales était opposé à cette approche. J'ai contacté le ministère, à cet endroit rien de tel dans leurs propos, ils ne sont pas opposés à ce qu'une municipalité adopte des mesures qui aident à contrôler ses dépenses, la seule restriction concerne les mathématiques utilisées lors de demande de subvention: il faut alors se conformer aux directives des gouvernements ou des organismes pourvoyeurs de fonds.

Finaliser a) la stabilisation de notre équipe de cols bleus b) le projet d'alimentation en eau potable

Dans un cas comme dans l'autre, des décisions ont été prises, des résolutions adoptées, mais la politique étant ce qu'elle est, rien ici n'est encore vraiment ancré.

Rapatrifier à la municipalité le service d'évaluation présentement confié à la MRC

Je ne suis pas du tout satisfait de ce service rendu par la MRC. Le rôle d'évaluation déposé en début 2009 a laissé un goût amer chez plus d'un contribuable. Il est plus que temps que la MRC adopte un code d'éthique qui chapeaute ses services et celui-ci en particulier.

Revoir la rémunération des élus.

Tout travail mérite salaire. Si la participation aux séances du Conseil détermine la rémunération des élus et se chiffre présentement à 114.99\$/mois, la somme demeure insuffisante pour ceux qui s'activent dans tous les dossiers que la charge de conseiller exige. Il serait temps de revoir la rémunération des élus en fonction de leur implication. Mettre de l'argent à cet endroit deviendrait payant à court terme et favoriserait l'attrait de candidats d'envergure. Ceci dit sans minorer les candidatures présentes et passées.

Le Saumonois

C.P. 155, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Bon d'abonnement pour 23 numéros

PAR LA POSTE Résident de Lac-au-Saumon26,45\$
PAR LA POSTE Résident de l'extérieur.....31,33\$
PAR COURRIEL11,50\$

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement fait à l'ordre de Le Saumonois, à l'adresse ci-dessus.

Indiquez l'adresse postale ou courriel à laquelle vous désirez que vous soit expédié le journal.

n.b. lors de grands tirages, les frais postaux sont plus élevés pour les résidents de l'extérieur, d'où la différence de tarifs pour l'abonnement livré par la poste

Le Saumonois met fin indéfiniment à la publication de son édition grand tirage gratuite.

Cette nouvelle était annoncée depuis quelque temps. L'édition grand tirage gratuite est financée à même nos revenus d'abonnement, des revenus de publicité ainsi que de la vente d'espace de publication. Durant les quatre dernières années, la municipalité achetait des espaces de publication pour la chronique **Affaires municipales**. Avec le départ du chroniqueur et l'ignorance des intentions de la nouvelle équipe face à cette chronique, le manque à gagner dans la vente d'espace de publication est important et grèverait rapidement notre fonds de roulement. Nous avons donc décidé de mettre un terme à cette publication. Nous en profitons pour vous rappeler que le Saumonois est publié à chaque semaine et qu'un abonnement au journal est possible. L'encart de la page 3 en donne tous les détails.

Nouvelles brèves

Une collecte de bouteilles au profit de la Maison des Jeunes se tiendra le samedi, 10 octobre.

Le Saumonois est à la recherche d'une personne rompue à la comptabilité. Une heure ou 2 par mois, c'est un emploi rémunéré.

Vandalisme : Club de ski de fond du Mont Climont. Des vitres ont été brisées à la carabine à plomb, dont la grande vitre latérale atteinte par cinq projectiles, de même que 2 fenêtres du hangar adjacent. Un ponceau a été endommagé par un véhicule trop lourd pour sa capacité.

Une plainte a été déposée à la Sûreté du Québec. Le dossier est sous enquête.

Michel Chevarie invite la population à une conférence de presse, le jeudi, 8 octobre, à 20h00, à la salle du conseil municipal. Il va présenter son équipe et ses objectifs. Il répondra aux questions de la salle concernant ces points.



Le ruisseau Hamilton, creusé à la pelle mécanique par nos amis de la Voirie, avant de passer sous la route 132. Trois années qu'ils s'acharnent ainsi.

Ont-ils un permis du ministère de l'Environnement ?

 **Desjardins**
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon

Diane Caron
Directrice générale

15, rue Rioux c.p.280
Lac-au-Saumon Québec
G0J 1M0

Tél.: 418 778 5835
Fax : 418 778 3157

diane.h.caron@desjardins.com


Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapsal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com

CONSTRUCTION **CAUSAP** INC.

Entrepreneur Général

No R.B.Q. : 8281-5440-51

3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868

Résidentiel • Commercial • Rénovation



 **FOURNIER & FILS**
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

Établissement agréé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
L'entreprise est spécialisée en Grief